

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Ecole d'Agriculture de l'Assomption

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, Libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. ABONNEMENT :
\$1 PAR AN. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Les catholiques de Londres organisent un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes. — Grande réunion de la société catholique d'abstinence totale d'Amérique à Détroit.

— Les communistes en France reçoivent des médailles commémoratives de leurs actes sanguinaires en 1871. — Dévouement admirable d'un prêtre en France. — Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Rimouski. — Ordinations au Séminaire de Rimouski et au Collège de Ste Anne. — Réorganisation de la milice de réserve. — Commerce d'exportation des animaux dans notre pays. — Quelques réflexions sur l'imprévoyance.

Causerie Agricole : La colonisation; quelques renseignements donnés à ce sujet par le directeur de colonisation pour la province de Québec, M. O. Fontaine.

Bibliographie : Musique. — "Harmonie," paroles de F. A. Hubert Lukue, M. D.; musique de C. Lavallée, publiée par Arthur Lavigne, 25, rue St. Jean, Québec. — Prix 30 centins.

Choses et autres : Exposition de la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska, à St. Denis. — Premier prix pour le tabac à la dernière Exposition de la Puissance du Canada. — Exposition agricole, à Joliette. — Précaution à prendre quant aux tiges des pommes de terre.

Recettes : Blanchissage au son. — Nouvelle méthode pour tuer les insectes pour collections.

Annonces : Nouveaux changements apportés à l'édition hebdomadaire du *Courrier du Canada*. — Apprentis typographes demandés. — Soumissions demandées pour travaux dans la *Colombie Anglaise*. — Pour confection de tous articles en pelletteries on pourrait avantageusement s'adresser à Ls. A. Proulx, chapelier et manchonnier à Québec.

A nos abonnés retardataires. — Au mois de mars dernier, nous avons expédié par lettre des comptes à tous les abonnés de la *Gazette des Campagnes* qui nous devaient pour arrérages d'abonnement. Plusieurs nous ont fait parvenir le montant de leur compte; mais un plus grand nombre nous ont demandé un délai variant de un à quatre mois, de sorte qu'au mois de juillet nous pouvions compter sur une recette de près de \$500; si tous avaient été exacts à payer dans le délai fixé par eux-mêmes. Hélas! nous regrettons de le dire, de ces \$500, nous n'en avons reçu que trente-huit. On comprend la position difficile dans laquelle nous nous trouvons par ces retards. Si nous n'avons pas, au 15 du mois, ces promesses ne sont pas exécutées, nous serons forcément obligés de mettre ces comptes entre les mains d'un avocat pour en faire la collection. On n'aura pas assurément à s'en plaindre, car nous croyons avoir attendu assez longtemps.

REVUE DE LA SEMAINE

Les catholiques de Londres organisent en ce moment un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes. Les catholiques anglais se sont procuré par souscription une grande bannière qu'ils se proposent de faire porter devant eux et qui sera appendue au porteur du sanctuaire de la Basilique de Notre-Dame de Lourdes, parmi celles des autres nations.

— La société catholique d'abstinence totale d'Amérique qui se compose de vingt-six unions subordonnées, comprenant cinq cent trente-quatre sociétés et trente-huit organisations détachées, s'est assemblée à Détroit, Mich., le 17 septembre, en session annuelle. Une communication du pape Léon XIII a été reçue. Sa Sainteté félicite la société des efforts qu'elle fait et lui donne sa bénédiction apostolique.

— Les communistes repatriés distribuent, dans Paris, des médailles commémoratives à tous ceux qui ont pris part aux troubles de la commune, en 1871. Ces médailles devront servir de signe de ralliement aux jours de l'insurrection.

— *L'Echo de Pitiviérs* raconte que la commune d'Atray (France) était naguère décimée par une épidémie de petite vérole. La famille la plus cruellement atteinte était celle du nommé Rouet, anabaptiste. Le fléau enleva le père, la mère et trois enfants. Tout le monde fuyait avec épouvante cette maison qui était un foyer d'infection.

Un seul homme assista ces malheureux dans leur maladie et les ensevelit après leur mort. C'était le curé, M. l'abbé Vial; il a pris soin des enfants survivants; il a préparé leur nourriture, nettoyé leur maison; soigné le cheval et les vaches, enlevé leurs titières — car Rouet était cultivateur — tout cela pendant six semaines, et le digne curé prodiguait ses soins aux autres malades sans négliger aucun des travaux de son ministère.

Les habitants ont pétitionné pour qu'une récom-

pense honorifique fût accordée à leur admirable pasteur.

Qu'ils commencent par exclure les journaux qui ne vivent que d'outrages et de calomnies contre le clergé, et qui sont les premiers auteurs des assassinats commis contre des confrères du digne curé d'Atray.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski, 1879.—M. P. J. Saucier est appelé au Séminaire de Rimouski comme procureur.

M. O. Normandin est nommé curé de la Grande Rivière avec la desserte de Sainte-Adélaïde.

M. F. A. Blouin, curé de Carleton, devient vicaire forain pour le comté de Bonaventure.

M. O. Normandin le devient pour la plus grande partie du comté de Gaspé.

M. Ulf. St. Laurent est nommé curé de Saint-Joseph de Lepage.

M. Ferd. Pineau, curé de Saint-Louis du Haut et de Saint-Honoré.

M. A. Lacasse, curé du Cap d'Espoir.

M. Joseph St. Laurent, curé de New-Port.

M. Arthur Leblanc, curé de Saint-Gabriel.

M. Eus. Delâge, curé de Sainte-Françoise.

M. Jos. C. Bérubé, missionnaire du Cloridorme et de la Grande Vallée.

M. Oct. Drapeau, missionnaire de Ristigouche, est aussi chargé de Saint-Laurent de Matapédia.

M. le chanoine Carbonneau est nommé desservant de Sainte-Blandine.

M. A. Vigéant, desservant de Saint-François-Xavier, etc.

M. Julien Rioux se retire pour raison d'âge: il va demeurer au Séminaire.

M. McDonell quitte le diocèse.

M. Ph. Sylvain est nommé vicaire à la cathédrale.

M. N. Gagnon, vicaire à l'Isle-Verte.

M. Ant. Leblanc, vicaire à la Grande Rivière.

Ordinations.—Samedi, le 4 du courant, Mgr de Rimouski a conféré la tonsure à MM. Antoine A. Soucy, Antoine-Philippe Bérubé et Narcisse Hél. Therriault, et les ordres moindres à MM. Alfred Prémont, J. B. Emile Pouliot, J. B. Alphonse Blanger et Achille Thibeau.

Dimanche, le 5 octobre, Sa Grandeur a fait les ordinations suivantes:

Sous-diacres.—MM. Pierre Brillant, Hil. Jules Bernier, Jos. Ludger Rioux, François-Xavier Gravel et Zotique Godard.

Diacre.—M. Jos. Adolphe Desjardins.

Prêtre.—M. François-Xavier Delâge.

Tous ces ecclésiastiques appartiennent au diocèse. La cérémonie a eu lieu les deux jours dans la chapelle du Séminaire.—*Nouveliste de Rimouski.*

Ordinations au Collège de Ste. Anne.—Dimanche le 5 octobre courant, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, dans la Chapelle du Collège de Ste. Anne:

Tonsurés: MM. Ferdinand Chabot, Ferdinand Bégin et Charles Beaudoin.

Minors: MM. O. A. J. Cantin, J. B. Thiboutote,

C. Leclerc et A. M. A. Tétu.

Prêtre: Le même jour, à l'église paroissiale, M. F. H. Emile Dionne, fils de l'Hon. Elisée Dionne, Conseiller Législatif. Tous sont de l'archidiocèse de

Québec.—*Courrier du Canada.*

Plusieurs journaux annoncent que l'Hon. M. Masson a l'intention de réorganiser la milice de réserve. Nul doute que toute mesure de ce genre serait très bien vue de la population de nos campagnes qui regrette encore les anciennes parades de la St. Pierre et les joyeuses fêtes qu'elle faisait autrefois aux officiers de compagnies et de bataillon. En certains endroits l'on a encore conservé comme souvenir du vieux temps, l'usage de planter le *mai* en l'honneur des anciens officiers.

Il appartient à l'Hon. M. Masson, mieux qu'à tout autre, de faire revivre dans nos campagnes, avec ces coutumes et ces fêtes si joyeuses et si patriotiques qui s'en vont disparaissant, le vieil esprit militaire qui faisait l'honneur et la gloire de nos pères. En rétablissant d'une façon quelconque les anciens cadres, en remettant en honneur dans la paroisse le capitaine et le colonel de réserve, on contribuerait puissamment à inculquer l'esprit d'organisation, de discipline si nécessaire à un peuple en mille circonstances.

Pour toutes ces raisons, nous aimons à croire que cette rumeur est fondée et que l'Hon. Ministre de la Milice fera revivre bientôt avec l'organisation de l'ancienne réserve, un de nos plus beaux et patriotiques souvenirs.—*Journal des Trois Rivières.*

—Un journal de Montréal, passe en revue notre commerce d'exportation. Il anticipe que, l'année prochaine, vraisemblablement, le commerce d'exportation des animaux sera plus considérable que jamais, car il est probable que les restrictions imposées par l'Angleterre sur l'importation des bestiaux vont être maintenues.

L'exportation des chevaux notamment va croissante. Tout indique aussi que le commerce des animaux généralement ne peut que s'accroître, et le fait que le *Great Eastern* va être employé à l'exportation du bétail, entre l'Amérique et l'Angleterre, en est une preuve.

Une autre branche de commerce qui promet de se développer, c'est celle des pommes de terre. Une maison a déjà commencé à en exporter au-delà de l'Atlantique, et on a tout lieu de croire qu'un écoulement encourageant s'en suivra pour ceux qui le feront avec la prudence nécessaire.—*Journal de Québec.*

—Nous empruntons à la *Gazette d'Ottawa* les quelques réflexions suivantes sur l'imprévoyance, par M. Paul Petit:

L'imprévoyance.—Le Canadien se croit toujours sûr des "bonnes années." Il jouit de ce que la Providence apporte; après lui le déluge! Depuis qu'il a quitté la France, voilà plus de deux siècles, il s'est transformé sous ce rapport. D'économe et de prévoyant qu'il était, il est devenu panier percé. Son histoire nous explique assez bien comment cela est arrivé. Les sept huitièmes de nos ancêtres furent des petits métayers qui, une fois rendus au Canada, défrichèrent le sol pour créer ces vastes et belles fermes dont le rendement dépassa bientôt tout ce que l'ambition des hommes de cette classe pouvait concevoir. Leurs enfants se trouvèrent à posséder chacun un patrimoine qui les élevait à cent piques au-dessus de leurs cousins d'Europe, restés en possession de tout petits lopins de terre d'où ils tiraient, avec peine et

misère, la subsistance de leurs familles. Nous voyons, par la correspondance des gouverneurs du temps, que, dès la seconde génération, l'abondance des céréales — du blé surtout — était telle que les habitants ne savaient qu'en faire. Le Canadien n'avait plus qu'à se laisser vivre. Un sol d'une richesse inouïe, une propriété très étendue, des animaux qui prospéraient à merveille, lui procuraient bien au delà de ses besoins. Il prit l'habitude du chômage; la jouissance fut pour lui tout un but; les saines notions de l'épargne et de l'économie disparurent; l'imprévoyance régna en maîtresse. C'est ainsi que commença la fameuse époque des "bonnes années." Elle a laissé des traditions qui se perpétuent et qui marquent dans notre peuple un grand trait de son nouveau caractère. Comme conséquence naturelle, il en est résulté deux faiblesses qui, si nous n'y prenons garde, pourraient bien nous entraîner à la ruine: la routine et le goût du luxe.

La routine est fortement ancrée dans cette population qui, pendant si longtemps, n'a pas eu besoin d'employer des moyens artificiels pour faire rendre à ses terres, non pas seulement le nécessaire, mais une surabondance de produits. Tel était le cultivateur canadien il y a deux cents ans; tel il est encore. Ses connaissances en agriculture se bornent à certains procédés, la plupart du temps fort défectueux. Il ne tient pas compte de la concurrence que, de nos jours, les fermiers de races étrangères ont établie à ses côtés. De seigneur du pays qu'il était, il passe au second rang; il se laisse glisser, mais, comme la pente lui semble douce, il pourrait arriver au fond du précipice avant de s'en apercevoir et se trouver alors sans moyens de remonter.

Sous le rapport du luxe, sa situation n'est pas moins alarmante. Il engage dans des folles dépenses tout son revenu, et davantage. On a constaté que les instruments d'agriculture ne représentent pas chez lui autant d'argent que les voitures d'apparat. Que dire de la toilette dont les frais entraînent nos cultivateurs dans des dettes d'où ils ne sortent presque jamais?

D'étape en étape, nos belles campagnes, où

"Tout l'automne et tout l'hiver on fête,"

s'enfoncent dans le borbier de l'imprévoyance, tandis que les fermiers d'Ontario, nouvellement venus et tout préoccupés de l'avenir, vivent modestement, habitent des maisons qui ne sont pas des petits chalets, s'habillent uniment et perfectionnent leurs cultures.

CAUSERIE AGRICOLE

LA COLONISATION

En présence de cette émigration constante de la population des campagnes vers les villes les véritables amis de l'agriculture se sont émus; depuis nombre d'années on s'est appliqué à chercher le remède pour guérir cette véritable plaie sans trop cependant y réussir; à tel point qu'aujourd'hui l'on voudrait renvoyer dans nos campagnes le trop plein de nos villes, en favorisant la colonisation par tous les moyens possibles. Pour cela nous disons à ceux qui de gaieté de cœur ont quitté de belles terres pour se livrer aux travaux mercenaires des villes: Livrez-vous aux tra-

voux agricoles; vous y obtiendrez l'aisance et le véritable bonheur, car soyez sûrs que l'agriculture n'a dit son dernier mot; vous voyez tous les jours des hommes dévoués à la culture de leurs champs faire des découvertes importantes au point de vue de l'agriculture; vous profiterez de ces avantages si par le travail vous mettez en pratique le fruit de l'expérience de ces amis de l'agriculture. Telle est en substance ce que l'on dit à cette population qui se trouve sans ouvrage dans les villes, à ces jeunes gens que le désir de gagner davantage, et l'horreur, si nous pouvons nous exprimer ainsi, que leurs parents tout les premiers ont souvent eu la maladresse de leur inspirer pour le travail des champs, ont porté à lui préférer le travail des villes.

Les déceptions, le chômage forcé auquel la plupart de ces jeunes gens ont été soumis, seront-ils suffisants pour les ramener de nouveau au travail des champs? Nous l'espérons; car ils ont dû se convaincre que travailler en plein air, travailler au soleil, remuer la terre, la fertiliser par des engrais, ramasser les herbes nuisibles qu'ils croyaient être un métier affreux; vaut bien mieux qu'un travail que l'on n'est pas sûr d'obtenir du jour au lendemain.

Tous les citoyens qui ont à cœur le bien de leur pays, et qui comprennent que l'avenir de l'agriculture est perdu si l'on ne met la main à l'œuvre doivent donner l'aveil. C'est par la colonisation, grandement encouragée, que nous ramènerons à l'agriculture les bras nombreux qui lui manquent pour la rendre prospère et en honneur parmi notre population.

Plusieurs de nos hommes dévoués sont à l'œuvre pour opérer ce changement: il leur faut le secours de tous ceux qui disposent de quelque influence pour en arriver à un heureux résultat. Cette question de la colonisation n'est pas nouvelle, de nombreux essais ont été tentés pour la rendre prospère et acceptable par notre population; les moyens employés depuis nombre d'années ont plus ou moins réussi. Il convient donc de les soumettre de nouveau à l'étude et à l'appréciation de ceux qui s'occupent vivement de cette question importante; nous avons pour nous guider l'expérience du passé.

Le Révd M. Labelle, l'apôtre infatigable de la colonisation, afin de s'assurer le succès de cette œuvre en faveur de laquelle il travaille avec tant d'activité, a cru nécessaire d'obtenir l'opinion de personnes que leur position officielle obligeait à une étude spéciale sur la colonisation; c'est pourquoi il s'est adressé à M. O. Fontaine, directeur de colonisation, pour connaître les meilleurs moyens d'encourager et de développer la colonisation dans notre pays. Voici la réponse de M. Fontaine, que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt:

Québec, 15 septembre 1879.

Au Révérend A. Labelle, curé de St-Jérôme, comté de Terrebonne.

J'accuse réception de votre lettre du 8 courant dans laquelle vous me demandez mon opinion sur les sociétés de Colonisation et sur les meilleurs moyens d'encourager et de développer la colonisation dans ce pays.

Pour répondre d'une manière complète à cette demande, il me faudrait composer un traité que je n'ai pas le loisir de faire, cependant c'est avec plaisir

que je vous ferai connaître en peu de mots ce que mon expérience, comme directeur de colonisation, m'a appris sur les questions que vous me posez.

Depuis la conquête, on a adopté tour à tour divers systèmes pour assurer l'établissement du domaine de la Couronne de la Province de Québec. Celui qui a prévalu le plus souvent, quoiqu'il n'ait jamais donné satisfaction, a été l'octroi à des compagnies ou même à des particuliers, de certain nombre de lots, ou des réserves considérables de lots, qui devaient être établis dans un laps de temps déterminé. Lorsqu'après la guerre de l'indépendance américaine, les loyalistes commencèrent à émigrer au Canada, le gouvernement canadien, pour favoriser ce mouvement, concéda à diverses sociétés de loyalistes, composées de dix ou douze personnes, et souvent moins, des parties considérables de townships, et même des townships entiers; les mêmes avantages furent accordés à des particuliers en récompense de services politiques et militaires. Les cantons de l'Est ont été colonisés par ce moyen; mais il arriva bientôt ceci: des concessions importantes devinrent avec le temps la propriété d'un seul des associés primitifs, qui dans un but de spéculation, empêcha la colonisation, en élevant le prix des lots et même en refusant toute concession. Aujourd'hui encore, dans les cantons de l'Est on trouve des parties de cantons, ainsi réservées, et dont l'accès est fermé aux colons.

Depuis la confédération, ce système a été remis en pratique, sous différentes formes. En premier lieu, des sociétés de colonisation s'étant formées dans la Grande-Bretagne, le gouvernement canadien leur octroya, dans les comtés de Compton et de Beauce, des réserves, allant jusqu'à trente mille acres de terres, sur lesquelles les sociétés s'engageaient à établir des colons aux conditions imposées par le Département des Terres de la Couronne; plus tard une réserve presque aussi considérable a été faite en faveur d'une compagnie française dans le township Metgermette, comté de Beauce. Ces trois entreprises n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait, et en privant le gouvernement du droit de disposer de ses lots en faveur de tout colon sérieux, elles ont arrêté plutôt qu'augmenté le mouvement de colonisation. Ainsi depuis un an au delà de 100 colons, à ma connaissance personnelle, ne seraient établis dans Metgermette s'ils eussent pu y obtenir des lots.

En 1869, le gouvernement consacra de nouveau le système des réserves par l'Acte des Sociétés de Colonisation. En effet, ces sociétés pouvaient se faire réserver un certain nombre de lots, pendant un certain nombre d'années à la condition d'y envoyer des colons et plusieurs d'entre elles usèrent du privilège que la loi leur accordait. Les résultats furent très-médiocres, les sociétés n'eurent qu'une courte existence, mais les réserves qui leur avaient été faites sont devenues une nuisance qui se perpétue; et qui dans bien des cas paralyse la colonisation.

L'idée de créer des cantons de repatriement pour les canadiens des États-Unis, était généreuse et patriotique, et l'essai fait dans Ditton, Chesham et Ember-ton a donné, grâce à l'intelligence de ceux qui l'ont dirigé, un plein succès. Mais ce mode de colonisation est trop coûteux, et par là il est impossible de l'appliquer de manière à répondre à tous les be-

soins. Pour qu'il eût toute son efficacité, il faudrait qu'il s'étendit à toute la province, que partout où les colons se dirigent, dans la Vallée de l'Ottawa, dans le St. Maurice; au Lac St. Jean, dans la Gaspésie, il y eût des cantons de repatriement; or, si l'on considère que la colonie de la Patrie a coûté plus de \$50,000 de déboursés, on admettra que la chose est impraticable. Au reste, pût-elle se réaliser, je ne crois pas qu'il serait sage de continuer le système. Ses avantages seuls sont connus jusqu'à présent, voici que nous allons en connaître les inconvénients: Les colons repatriés ont reçu une avance ou prêt de \$140 pour la construction d'une maison de 16 x 20, et le défrichement de quatre acres de terre. Ce prêt est remboursable, comme suit: Lorsque le colon aura payé son lot, il continuera pendant cinq années à payer au gouvernement une somme annuelle de \$28. En attendant son lot restera grevé d'une hypothèque de \$140. Pour qui connaît nos townships, il est évident que les trois quarts peut être des colons seront incapables ou négligeront de remplir leurs engagements; les intérêts s'accumuleront, et trop protégés déjà, par une loi qui ne leur permet pas, pour ainsi dire, de donner des garanties à leurs créanciers, ils se trouveront à posséder des lots, sans valeur commerciale, inutiles à leur obtenir du crédit. On peut donc conclure que pour eux, la générosité du gouvernement aura été la cause de leur pauvreté.

J'arrive maintenant, monsieur le curé, à la société de colonisation, dont vous êtes le fondateur, et qui d'après votre programme, devrait comprendre toutes les familles du diocèse de Montréal. C'est une heureuse idée que celle de faire contribuer ces paroisses à l'établissement de ces colonies où leurs enfants seront protégés spécialement, et où des mesures seront prises pour que les premiers essais ne rencontrent pas ces obstacles qui ont découragé tant de leurs devanciers.

Votre société a été sage, en voulant rester indépendante du gouvernement; et en ne demandant pas le contrôle sur les octrois que l'administration publique accordera pour faciliter ses opérations.

Cette indépendance réciproque n'aura pas pour effet de vous empêcher d'agir de concert avec le gouvernement dont vous pouvez compléter l'action. Le colon a besoin d'arpentage, de voies de communication, de ponts, la province lui donne cela; mais il est laissé à ses propres ressources pour construire la chapelle sans laquelle il se croit toujours en exil dans la forêt, faire vivre le prêtre, son ami, son guide indispensable; il lui faut un moulin à scie, un moulin à farine; mais que ne souffre-t-il pas avant de posséder toutes ces choses? La société de colonisation diocésaine pourra les lui donner.

En même temps le colon aura l'avantage de gagner un peu d'argent sans s'éloigner de sa famille et comme les travaux qui se feront par la société ou le gouvernement ne pourront s'exécuter tous dans le même temps, il pourra obtenir de l'ouvrage presque à toutes les époques de l'année.

Si l'on pouvait, par ce moyen, éviter de payer aucune indemnité au colon pour travaux sur son sol, ce qui est généralement pratiqué par les sociétés, ce serait un progrès. Car l'expérience a démontré qu'il est mieux pour le gouvernement comme pour une société, de ne rien donner aux colons sans qu'ils l'aient

réellement gagné, et ces indemnités ne sont, après tout, que des dons déguisés. On obtiendra toujours de meilleurs résultats en utilisant leur travail dans des ouvrages publics et en les laissant à eux-mêmes pour ce qui regarde leur propre défrichement.

Je signalais plus haut l'une des causes de l'insuccès des colons, le manque de crédit, leurs lots étant grevés d'une hypothèque du moment qu'ils s'y établissent, et leur impuissance ou négligence à se libérer et à devenir propriétaires réels. Les arrérages dus au gouvernement s'accumulant d'année en année, on compte sur des remises que trop de cabaleurs politiques promettent d'obtenir, et la dette se double, et trop souvent le pauvre colon finit par se décourager. Un moyen de remédier à ce mal a été souvent suggéré, le voici :

Chaque année, le gouvernement fait ouvrir des chemins dans les townships, une partie de l'argent accordé pour ces travaux peut servir à libérer les colons de leurs arrérages et à les mettre en mesure d'obtenir leurs patentes. Par exemple, une somme de \$140 est accordée pour chemins dans Wolfe, et les gages sont de 80 centins par jour : que chaque colon s'engage à remettre 40 centins sur le prix de sa journée pour payer son lot, s'il gagne \$5 il en recevra \$5 en argent, et le département des terres lui remettra un reçu pour la balance.

On objectera que le colon a besoin de tout son argent pour subsister ; mais il faut payer ses dettes, et c'est un avantage pour lui de faire accepter un travail qui lui est utile en paiement.

De plus, si le gouvernement ne déboursait réellement que la moitié des octrois qu'il accorde, le subside de colonisation pourrait être et serait certainement élevé. Ce qui permettrait d'accorder des octrois plus considérables pour chaque chemin ; ainsi un octroi qui ne serait aujourd'hui que de \$200, serait porté à \$400, le colon se trouverait à toucher un aussi fort montant qu'auparavant, tout en payant sa terre et faisant des travaux de colonisation plus considérables ; d'un autre côté, le gouvernement éviterait une partie des embarras et des misères qu'entraîne la perception des arrérages.

En terminant ces quelques remarques, monsieur le Curé, je dirai pour conclure : que les sociétés de colonisation et d'administration procurent aux colons la chapelle, un prêtre, des moulins et des voies de communication faciles, en leur faisant gagner ce qui est nécessaire pour la subsistance de leur famille, nous ne manquerons pas de défricheurs et nos forêts seront accessibles aux classes les plus pauvres.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

O. FONTAINE.

De la paille et ses différents usages.

L'agriculture, l'économie domestique et les arts tirent un grand parti de la paille, aussi entre-t-elle pour beaucoup dans l'évaluation des produits de la terre.

Chaque espèce de paille a des qualités et des usages particuliers.

Le principal emploi de la paille est pour la nour-

riture des bestiaux, et celle qui mérite la préférence sous ce rapport, c'est la paille de blé ; après elle vient celle d'avoine, puis celle d'orge ; la paille de seigle est la moins bonne pour cet objet, mais s'utilise par d'autres services.

La qualité intrinsèque de la paille de blé varie suivant le climat, et le sol sur lequel la plante a végété. Sa qualité relative, dans une même localité, dépend de l'année plus ou moins pluvieuse, des circonstances qui ont précédé ou accompagné la récolte, des précautions qu'on a prises pour sa conservation, etc.

On reconnaît une bonne paille à sa couleur dorée, à son odeur suave, à sa saveur sucrée. Elle perd toutes ses qualités par son exposition à la pluie, par son séjour dans des lieux humides ou peu aérés, etc. Celle des blés versés, qui a été trop longtemps en javelles, qu'on a serrée avant sa parfaite dessiccation, que l'on a mise en meules, etc., diminue plus ou moins de bonté. Elle devient complètement impropre à la nourriture des bestiaux lorsqu'elle est moisie, et à plus forte raison lorsqu'elle est pourrie.

L'usage que l'on en fait dans tous les pays, et de temps immémorial, ne permet pas de regarder la paille comme un mauvais aliment pour les bestiaux, qui presque tous l'aiment lorsqu'elle est fraîche et bien conditionnée, mais il n'en est pas moins vrai que c'est une nourriture peu substantielle, et qu'il est prouvé par l'expérience que les chevaux, les bœufs qui travaillent, et auxquels on la donne exclusivement s'affaiblissent au point de ne pouvoir plus rendre de services ; il en est ainsi des vaches que l'on nourrit exclusivement à la paille qui au printemps sont d'une maigreur triste à voir. Ce fait s'explique facilement par ceux qui savent que presque toutes les parties mucilagineuses, amilacées et sucrées, développées par la végétation, sont destinées à la formation de la graine, et que par conséquent elles sont passées dans le grain au moment de sa complète maturité.

Ce sont donc principalement les chevaux qui mangent beaucoup d'avoine ou d'orge, ceux qui travaillent peu, les vaches et les moutons qu'on ne veut pas trop engraisser, qui doivent être mis à la paille que l'on entremêle à d'autres fourrages.

Les jeunes animaux qu'on désire amener à une belle taille n'y arriveront point si on leur donne de la paille pour basse de nourriture, parce qu'elle ne leur fournit pas assez de principes d'accroissement ; cependant le cultivateur routinier fait consommer la paille de préférence à ces jeunes animaux.

Il est une manière de disposer la paille destinée aux bestiaux, qui la leur fait manger avec plus de plaisir, et qui par conséquent doit être employée toutes les fois que cela est possible ; c'est de la stratifier, immédiatement après qu'elle est battue, avec du foin, du sainfoin, du trèfle, de la vesce, etc., de la récolte précédente : c'est ce qu'on appelle *mêlée*. On doit surtout faire de la mêlée lorsque la paille ou le foin ne sont pas parfaitement secs, parce que l'une favorise la dessiccation de l'autre.

On a mis en question s'il ne convenait pas mieux de hacher la paille avant de la donner aux bestiaux, que de la leur faire manger telle qu'elle sort du battage. Quelques auteurs agronomes ont pris la parti de la paille hachée, et des machines plus ou moins ingénieuses, plus ou moins compliquées ont été fabri-

quées, pour la mettre en cet état le plus promptement, le plus également et le plus économiquement possible. Beaucoup de riches cultivateurs ont acheté de ces hâche-pailles, et s'en sont servis plus ou moins de temps; on dit qu'il y en a beaucoup en Angleterre et en Allemagne. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les avantages de la paille hachée sont compensés par ses inconvénients, dont un est très-grave, c'est qu'elle dispense les bestiaux de mâche; or la mastication, comme on sait, est une circonstance nécessaire à une bonne digestion. De plus, la paille hachée met en sang la bouche des jeunes chevaux, qui n'y ont pas encore accoutumés. Au rapport de plusieurs cultivateurs, les bêtes à cornes sont, de tous bestiaux, ceux qui rejettent le plus fréquemment la paille hachée.

La chose qui paraîtrait la plus favorable à la facile mastication des chevaux serait de leur donner la paille légèrement humectée un ou deux jours à l'avance, pour l'attendrir; mais on prétend que la paille ainsi mouillée affaiblit les chevaux, les *avachit*, pour nous servir de l'expression consacrée.

Les bestiaux, surtout les chevaux ne mangent pas également tous les brins de paille qu'on leur présente. Mille causes peuvent agir dans cette circonstance, et il est superflu de les rechercher; il suffit d'observer que cette paille n'est pas perdue, puisqu'elle entre dans la composition de la litière et par suite dans celle du fumier. D'ailleurs il est des bestiaux qui ne mangent pas de paille quand ils espèrent avoir du foin, encore plus de l'avoine ou autres grains. C'est au cultivateur à étudier leurs habitudes à cet égard.

Deux principales manières existent de conserver la paille: 1o. c'est de la mettre, comme le foin, dans un grenier, soit en masse, soit en gerbes; 2o. d'en faire un gerbier ou une meule près des bâtiments. L'une et l'autre ont des avantages et des inconvénients, qui sont les mêmes que ceux qu'éprouve le foin dans les mêmes circonstances. En général, il faut faire attention qu'elle ne prenne pas une mauvaise odeur par sa proximité des écuries, des fumiers, des latrines, etc., qu'elle ne moisisse pas, parce qu'elle a été serrée mouillée, ou parce que l'eau des pluies l'a pénétrée. Les excréments des chats, des poules, des souris, ou des rats, une poussière trop abondante, suffisent souvent pour en dégoûter les bestiaux. La changer de place une ou deux fois dans le courant d'une année est toujours avantageux, lors même que le grenier serait comme il doit toujours l'être, aussi aéré que possible.

La paille de blé qui contient encore beaucoup de grains est meilleure pour les bestiaux, qu'il reste davantage de ces grains, comme on peut bien le penser; mais nous supposons qu'elle a été bien battue, quoique cela soit fort rare.

Lorsque la paille d'avoine a été coupée, comme il est convenable de le faire avant la complète maturité de la graine, elle est presque aussi bonne que le foin pour la nourriture des bestiaux; mais il ne faut pas qu'on l'ait laissée noircir, moisir et même pourrir sur le sol, sous prétexte de la faire javeler. Il est remarquable que les cultivateurs n'ouvrent pas les yeux sur leurs vrais intérêts, et qu'ils perdent de gaieté de cœur tant de paille d'avoine par suite de cet usage. Les chevaux ont moins de goût pour elle que les

vaches et les moutons. En général elle conserve ses feuilles plus facilement que la précédente. On en fait également de la mêlée.

Ordinairement la paille d'orge est la plus dure de toutes; mais comme elle est savoureuse les bestiaux ne la rebutent pas. Elle est peut-être plus qu'aucune autre dans le cas d'être mouillée avant de la leur donner. Rarement, au reste, elle entre dans le commerce; les cultivateurs qui la recueillent la donnent aux animaux, à raison de son peu de valeur.

Quoique plus tendre que la précédente, la paille de seigle est plus rarement donnée aux bestiaux, parce qu'elle est la moins nourrissante de toutes: cette infériorité de qualité, elle la doit à l'aridité du terrain où elle a cru, et au temps qu'elle est restée sur pied après la maturité de la graine qu'elle portait; ce fait est si vrai, qu'il y a des cultivateurs qui coupent des seigles un peu avant cette époque uniquement dans l'intention de rendre la paille mangeable. La paille de seigle est la moins colorée, la plus luisante, la moins susceptible de s'altérer à l'air; c'est celle que l'on préfère pour couvrir les bâtiments, pour faire des chapeaux, pour garnir les chaises, faire des baillasons, des ruches, des liens, et autres objets de même nature.

Pour être employée à la plupart de ces usages, la paille de seigle ne doit pas être brisée; en conséquence, c'est, ou en la battant en gerbe et avec précaution au moyen du fléau, ou en la battant par poignée, en frappant les épis sur le bord d'un tonneau défoncé, qu'on sépare le grain.

Lorsque la paille de seigle, et même celle de froment, n'est pas brisée, elle s'altère difficilement. La durée des couvertures de paille pour les granges, etc., dans les endroits où il pleut rarement, est remarquable; lorsqu'on la brûle, elle conserve longtemps sa forme, et se réduit difficilement en cendres.

La plus belle paille de seigle, celle qu'on préfère pour la fabrication des chapeaux, des chaises et autres petits objets, est celle qui provient des terrains secs et sablonneux, et cependant susceptibles de la laisser s'élever à plus de quatre pieds.

Pourquoi les cultivateurs, hommes et femmes, préfèrent-ils, pendant l'été surtout, de vilains et coûteux chapeaux de feutre, même en papier, ou en bois, à ces chapeaux élégants en paille, si faciles à faire, qui ne coûtent que quelques soirées de travail. Il faudra toujours que l'on tienne aux usages les moins dans le cas d'être approuvés par la raison, et que l'on se refuse aux améliorations les plus simples et les plus convenables!

Il ne nous reste plus qu'à considérer la paille comme litière et comme base de la plus grande partie des fumiers, et par conséquent des engrais qu'on emploie.

Les cultivateurs doivent faire tous leurs efforts pour employer en litière le plus de paille possible: c'est toujours pour eux un mauvais calcul que de la vendre.

Le fumier fabriqué avec des pailles de blé carié ou charbonné porte la maladie dans les champs semés avec des grains chaulés: ce qui peut faire croire à quelques personnes que le chaulage n'est pas un moyen aussi certain qu'on le croit de préserver de la carie. Il est aussi difficile d'indiquer un emploi aux pailles ainsi infectées assez étendu pour qu'on ne soit pas obligé d'en donner comme nourriture aux bestiaux,

auxquels elle est nuisible, et encore plus pour ne pas l'employer en litière.

Pourriture des pommes de terre.

On annonce qu'en plusieurs endroits de la Province de Québec les pommes de terre se gâtent d'une manière alarmante. Plusieurs causes contribuent à la maladie des patates, et il serait inutile de donner ici les moyens d'y remédier, puisque le mal est fait. Au printemps prochain nous les indiquerons afin qu'on puisse en faire l'application du moment de la semence jusqu'à l'arrachage des pommes de terre.

Ce qu'il convient d'indiquer aujourd'hui, ce sont les moyens de conserver les patates qui sont saines et de tirer parti de celles qui ont un commencement de pourriture.

Si toutes les pommes de terre paraissent saines, on pourra les conserver avec les soins ordinaires; mais si l'on s'aperçoit qu'elles sont atteintes quelque peu de pourriture, il est prudent de garder les récoltes dans des celliers, des caves ou des silos ouverts, où l'on puisse de temps à autres les visiter, plutôt que de les mettre dans des silos creusés dans le sol et couverts de terre.

On comprend que dans un silo fermé, la chaleur retenue hâte les progrès du mal qui se transmet aux tubercules sains, et amène promptement aussi la fermentation consécutive, capable de transformer bientôt la masse des pommes de terre en une sorte de putrilage.

Si lors de l'arrachage des pommes de terre on a constaté l'existence de la maladie soit dans le champ entier ou partie du champ, il faudra mettre de côté tous les tubercules qui proviendront de cette partie, les étendre dans un endroit sec sur le sol pour éviter toute accumulation qui retiendrait la chaleur et favoriserait la propagation de la maladie.

On devra, en tous cas, se hâter d'utiliser les parties de la récolte envahies ou douteuses.

Lorsque le mal a pénétré profondément les tubercules, mais avant que la putréfaction consécutive s'en soit emparé, on doit, sans perdre de temps, les donner aux bestiaux, et plus particulièrement aux porcs, en ayant toujours le soin de les mélanger avec des aliments usuels de bonne nature: car, distribués presque exclusivement, ils occasionnent dans cet état un dérangement sensible des fonctions digestives; introduits pour un cinquième ou un quart seulement dans la ration, et surtout cuits, ils ne présentent aucun inconvénient.

Si des champs entiers ont été atteints de pourriture, il est important de chauler énergiquement le sol avant de le livrer à une autre culture, et d'éloigner par l'assollement l'époque où la pomme de terre reviendra sur le même terrain.—On pourrait aussi chauler les pommes de terre que l'on désire conserver.

Bibliographie.

HARMONIE, paroles de F. A. Hubert LaRue, M. D., musique de C. Lavallée, publiée par Arthur Lavigne, 25 rue St. Jean, Québec.—Prix, 30 centimes.

Tel est le titre d'un morceau de musique que nous venons de recevoir et pour lequel nous offrons nos remerciements à M. Lavigne qui en est l'éditeur. Les éloges qu'en fait la presse de Québec ne peuvent mieux le recommander à l'attention de ceux qui s'occupent de musique. Voici ce que nous lisons dans

le *Canadien*: "Le répertoire musical s'enrichit continuellement de charmantes productions dont la poésie est de notre estimé concitoyen, le Dr. F. A. H. LaRue, et la musique du virtuose compositeur C. Lavallée. Autant qu'il nous est permis d'en juger à la lecture, cette romance intitulée "Harmonie" a toutes les qualités qu'il faut pour faire les délices des amateurs: mélodie brillante et facile, finement harmonisée; originalité d'allure; opposition heureuse dans les pensées comme dans le rythme musical; tout concourt à en faire une des meilleures compositions que nous ayons vues depuis longtemps. Nous conseillons fortement les amateurs d'ajouter cette perle à leur bibliothèque musicale."

Choses et autres.

Exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.—Nous avons assisté à cette exposition qui eut lieu le 9 octobre à St. Denis de Kamouraska. Les directeurs peuvent être fiers du succès obtenu. Nous n'exagérons pas en disant qu'il y avait près de deux mille personnes présentes à cette fête agricole, et, nous le disons à louange de cette paroisse, nous avons rarement assisté à une exposition où l'harmonie ait été aussi parfaite.

Dès le matin le froid paraissait vouloir nous rendre insupportable le grand air du dehors, mais heureusement le soleil s'est mis de la partie et chacun a pu parcourir avec plus d'aise les différents départements. Le département des chevaux a été celui qui a attiré le plus l'attention des visiteurs. En effet l'exposition des chevaux était bien propre à attirer la curiosité, car ce n'est pas tous les jours que l'on voit une réunion de semblables chevaux qui présentaient, même chez les jeunes poulains, le type parfait de race anglaise. Si pécuniairement parlant, on a à y gagner en favorisant l'élevage de semblables chevaux, la société d'agriculture de Kamouraska aura atteint son but. Nous croyons que tout en essayant de se procurer des chevaux de luxe on devrait en même temps tendre à améliorer nos chevaux canadiens auxquels on semble ne pas porter l'attention désirable.

Quant au département des bêtes à cornes, le grand nombre d'étrangers nous a fait voir que le progrès qui s'est manifesté dans ce genre d'élevage depuis déjà plusieurs années, ne s'est pas ralenti; les animaux de races Ayrshire et Durham étaient bien représentés; il y avait des veaux de l'année qui certainement eussent pu figurer avec avantage à la dernière exposition à Ottawa. Nous dirons seulement que sur les prix accordés aux races étrangères, on aurait pu faire une distinction entre les deux races Ayrshires et Durhams qui avaient à concourir ensemble; nécessairement la dernière devra toujours l'emporter sur l'autre par sa grosseur et sa graisse.

Le département des moutons était aussi très-bien représenté; celui des cochons n'était que médiocrement représenté quant au nombre; il est vrai que le transport de ces derniers animaux est d'un grand inconvénient.

L'exposition de grains de toutes espèces comprenait plusieurs entrées; le beurre était d'excellente qualité; et les exposants nous paraissent bien décidés à maintenir la bonne réputation du comté de Kamouraska pour la fabrication du beurre.

Le département pour l'exposition des étoffes, filaille, toiles, couvertes, châles, couvre pieds, bas de laine, etc., était très-bien rempli. La foule qui se pressait dans ce département depuis le matin jusqu'à la fermeture de l'exposition; témoignait assez de la haute appréciation que l'on apporte à ce genre d'exposition. La seule et bonne leçon que nous puissions en tirer, c'est que d'ordinaire à la maison on ne se livre pas assez à ce genre de travail pour des objets que l'on peut tout aussi bien manufacturer soi-même que de les faire venir de l'étranger.

Nous avons remarqué avec plaisir que tous les élèves de l'école d'agriculture étaient présents à cette exposition.

À défaut de renseignements suffisants nous sommes obligés d'omettre ici les noms des heureux concurrents; nous ne pouvons non plus, pour la même raison, donner le nombre exact des entrées faites dans les différents départements.

Premier prix pour le tabac.—M. Edouard Langlais, rue Prince-Edouard Québec, a gagné le premier prix sur le tabac canadien à l'exposition du Canada qui s'est tenue à Ottawa, en septembre dernier. M. Langlais apporte un soin tout particulier dans cette culture, changeant de terrain tous les trois ans pour faire reposer le sol. Le tabac qu'il a exhibé, à quatre pieds trois pouces et un quart de long; il a été considéré comme le plus beau et le meilleur entre les spécimens qui avaient été envoyés.

yés de toutes les parties de la Puissance à Ottawa.

Nous félicitons M. Langlais sur son succès, qui doit être en même temps un encouragement pour tous les cultivateurs dans cette culture. Nous pouvons en Canada, cultiver le tabac sur une très-grande échelle, malgré un climat désavantageux. Un succès comme celui remporté par M. Langlais en est la preuve. Le prix que ce monsieur a obtenu consiste en une médaille en bronze.—*Le Canadien.*

— On estime que plus de 2,500 étrangers ont visité Joliette, le jour de l'exposition agricole, la semaine dernière. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

Précaution à prendre quant aux fanes des patates.— Aussitôt après la récolte des patates, on a pour habitude d'y envoyer les cochons dans le champ pour y opérer le glanage. Mais dans les endroits où l'on a en recours au vert de Paris pour la destruction des barbeaux à patates, les fanes des patates doivent être enlevées du champ avant que d'y envoyer les cochons, car sans cette précaution on courrait le risque qu'ils soient empoisonnés. Il est également prudent de ne pas déposer ces fanes dans la basse-cour où séjournent les cochons.

RECETTES

Blanchissage au son.

On fait tremper le linge dans l'eau chaude pour ramollir les corps gras et leur donner plus de facilité à être absorbés par la pâte de son. On fait bouillir ensuite deux livres de son dans six pintes d'eau dont on forme une pâte avec laquelle on savonne le linge.

On emploie ce procédé pour les cravattes et mouchoirs de coton à vignettes de couleurs.

Nouvelle méthode pour tuer les insectes.

Un correspondant de l'*Entomologist's Monthly Magazine* de septembre dernier, rapporte que le Dr. J. M. Elder, de Vienne, a trouvé un moyen de tuer les insectes, particulièrement les coléoptères, qu'il trouve supérieur à tous les autres, en ce que son action est plus prompte et que les couleurs, les poils et les écailles des insectes n'en sont affectés en aucune façon. Tout ce qui est requis consiste en une fiole à large goulot avec un bon bouchon de liège; on met dans la fiole quelques morceaux de papier buvard sur lesquels on verse trois ou quatre gouttes de bisulfide de carbone. En ayant soin de boucher promptement la fiole aussitôt qu'un insecte y est introduit, celui-ci meurt presque instantanément ou tout au plus après quelques secondes seulement, et comme le bisulfide s'évapore très promptement, l'insecte demeure sec et en aucune façon endommagé. Si les captures sont nombreuses et qu'on soit obligé d'ouvrir la fiole souvent, rien de plus aisé que de porter dans sa poche une fiole plus petite remplie du liquide, pour ajouter de nouvelles gouttes au besoin.

Le bisulfide est aussi très effectif pour faire disparaître des cases des collections les Ptines, les Anthrènes, etc., et il a aussi l'avantage d'être à très bas prix et de pouvoir être obtenu chez tous les marchands de produits pharmaceutiques.—*Le Naturaliste Canadien.*

COURRIER DU CANADA

Edition hebdomadaire.

En attendant que le *Journal de l'Instruction publique* reprenne sa publication ordinaire, ou que l'impression en soit définitivement abandonnée, nous allons consacrer une partie de notre édition hebdomadaire du *Courrier du Canada* à des articles sur l'éducation. Nous espérons ainsi être utile aux familles, aux instituteurs et à la jeunesse des deux sexes, en nous attachant surtout au choix des sujets et en jetant dans ce que nous écrivons nous-mêmes et dans nos reproductions la variété et l'intérêt qui captivent les lecteurs de tous les âges. Les articles ne seront jamais d'une grande étendue; mais nous nous efforçons toujours d'être simple, clair, concis et surtout positif. Enfin nous ferons notre possible pour éviter les défauts que l'on a déjà reprochés au *Journal de l'Instruction publique*, tel qu'il a été publié depuis quelques années, et rendre nos articles généralement agréables et utiles aux instituteurs.

Nous comptons, pour le succès de notre édition hebdomadaire ainsi modifiée, sur de nombreux abonnements de la part des instituteurs et des institutrices, vu le double avantage qu'ils auront de recevoir, en payant UNE PIASTRE SEULEMENT par année, un Journal de nouvelles et en même temps un Journal d'Education. Pour abonnements et annonces s'adresser à M. Léger-Brousseau, éditeur-propriétaire, Québec.

Apprentis demandés.

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,
Ste. Anne de la Pocatière.



CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

SOUSSIONS POUR TRAVAUX DANS LA COLOMBIE ANGLAISE.

DES SOUSSIONS CACHETÉES adressées au sous-signe et endossées: "Soumissions pour le chemin de fer du Pacifique," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de LUNDI, le 17e jour de NOVEMBRE prochain, pour certains travaux de construction requis sur la ligne entre Yale et le lac Kamloops, dans les sections suivantes:

Emroy Bar à Boston Bar.....	29 milles
Boston Bar à Lytton.....	29 milles
Lytton à Junction Flat.....	23 milles
Junction Flat à Savona Ferry.....	40 milles

Les spécifications, devis, conditions du contrat, formules de soumissions, et tous autres renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du chemin de fer du Pacifique à New-Westminster, Colombie-Britannique, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Les plans et profils pourront être consultés à ce dernier bureau.

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle ne soit faite sur une des formules imprimées et que les conditions n'aient été remplies.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des chemins de fer
et canaux.
Ottawa, 3 octobre 1879.



LS. A. PROULX

CHAPELIER ET MANCHONNIER

No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard,
QUEBEC

Se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelletteries, qu'il réparera et auxquels, il donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode.

Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de la ville de Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'écourageront. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.—Voici le temps arrivé où l'on aura besoin de capots ou casques, c'est le temps de les faire arranger, ou d'en acheter d'autres. Envoyez vos pelletteries et le soussigné se chargera de les confectionner et de leur donner la mode la plus nouvelle.

PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER
AU PLUS TOT.
retardataires